

Situation du candidat à l'entrée en formation :

- Demandeur d'emploi
- Etudiant
- Autre (à préciser)

Stages effectués (lieux)

	Lieux de stage	Tâches principales effectuées
ESF. 1		
ESF. 2		
<i>AUTRES</i> (A préciser)		

QUESTIONNAIRE

- 1 Avez-vous un intérêt particulier pour solliciter notre établissement (localisation géographique, connaissance des méthodes pédagogiques, structure de l'année de formation, etc.) ?

- 2 Comment l'avez-vous connu (CIO, CIDJ, étudiante en cours de formation, carrefour des métiers, information par un enseignant, etc.) ?

- 3 Situez sur une échelle de 1 à 5 votre souhait d'intégrer notre établissement en tenant compte de toutes les autres demandes que vous avez formulées (1 = premier vœu ; 2 = deuxième vœu, etc.) :

1 2 3 4 5

- 4 Comment envisagez-vous de résoudre votre éventuel problème de logement et/ou de transport ?

- 5 Accepteriez-vous de résider en internat scolaire traditionnel dans l'établissement (20 semaines de formation théorique : octobre/novembre puis avril/mai/juin) ?

Oui Non

- 6 Avez-vous réfléchi à un lieu de stage auprès d'un conseiller en ESF ? Vos recherches sont-elles en cours ?

- 7 Avez-vous réfléchi à un ou plusieurs thèmes de mémoire ? si oui, lesquels ?

- 8 Disposez-vous d'un équipement informatique personnel et d'un accès à Internet vous permettant de communiquer en permanence avec vos formateurs ?

Oui Non

Toute correspondance doit être adressée à :

Lycée URUGUAY-FRANCE
A l'attention de la responsable de formation DECESF
Madame BERACHE Siham
CS 70732 - 1 avenue des Marronniers
77215 AVON CEDEX

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- ↪ Les photocopies des bulletins scolaires de toute votre scolarité en BTS ESF
Si vous êtes actuellement scolarisé(e) en 2^e année de BTS, vous devez joindre obligatoirement le bulletin du premier semestre. Si, au jour où vous retournez le présent dossier, vous n'êtes pas encore en possession de ce document, vous devrez l'adresser par courrier séparé, sans aucun rappel de notre part.
- ↪ Le relevé de notes du BTS, en cas d'obtention du diplôme
- ↪ La copie ou justificatif(s) pour les bénéficiaires d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels
- ↪ Une lettre de motivation pour le métier de conseiller en ESF
- ↪ Un curriculum vitae
- ↪ Deux enveloppes de 20 grammes timbrées au tarif en vigueur
- ↪ Une enveloppe (format : 23 x 16cm) de 100 grammes timbrée au tarif en vigueur

Je, soussigné(e) _____ atteste l'exactitude des informations consignées dans le dossier de candidature et certifie avoir pris connaissance des conditions d'accès à la formation et à la sélection.

Fait à :

Le :

Signature

Conditions et modalités d'inscription

Le lycée **Uruguay-France** est situé sur la commune d'**Avon**, dans un site verdoyant en limite de la **forêt de Fontainebleau**. Il est accessible depuis la **gare SNCF de Fontainebleau-Avon** par un service de transport urbain (arrêt face au lycée).

Etablissement public, les études sont gratuites. Un internat permet d'accueillir les étudiants qui le souhaitent dans la limite des places disponibles, mais il est fermé durant les week-ends et les vacances scolaires.

La section de conseiller en ESF est ouverte depuis septembre 1997.

PRESENTATION GENERALE DE LA FORMATION

La rénovation des formations du travail social de niveau III exige d'élever le niveau de celles-ci au niveau II avec adossement au grade de licence, conformément aux textes officiels ci-dessous :
Vu l'arrêté du 27 mars 2017 portant classification de certains diplômes du travail social, selon la nomenclature des niveaux de formation et portant au niveau II le diplôme d'état de conseiller en économie sociale familiale, les décrets d'application du 22 Août 2018 sur les formations et les diplômes de travail social, l'arrêté du 22 Août 2018 relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale.

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master et compte tenu des recommandations de la DGESIP et de la DGCS.

Conditions d'accès

- Les candidat.e.s doivent être titulaires du BTS ESF (ou sous réserve de l'obtention du BTS).
- Les bénéficiaires d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation. La commission d'admission pourra donner lieu à un allègement de formation et/ou à des dispenses de certification si certaines sont déjà validés.

Orientations générales de la formation :

Le temps de formation est réparti en Temps de Formation Théorique qui correspond aux heures de cours dispensées sur le centre de formation soit 540 heures pour l'année, le Temps de Stage de 16 semaines (1 ou 2 stages sur un site qualifiant) et le Temps de Travail Personnel Estimé qui correspond au travail que les étudiants doivent fournir en dehors des heures de cours.

Le concept de formation par alternance intégrative permet à l'étudiant de faire des liens entre la pratique et la théorie. Ce travail interactif d'appropriation des connaissances s'articule autour

Lycée Uruguay France Enseignement général, technologique et professionnel

1, avenue des Marronniers

CS70732

77215 AVON CEDEX

☐ : 01 60 74 50 60 Fax : 01 60 74 50 66

Site internet : <http://www.uruguayfrance.com>

4 domaines de formation (DF) en lien avec 4 domaines de compétences (DC) à acquérir.

- Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne DC1
- Intervention sociale – DC2
- Communication professionnelle – DC3
- Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux – DC4

Orientations générales de la formation pratique :

La formation pratique est un des éléments de la qualité du projet pédagogique de l'établissement. Elle participe à l'acquisition de compétences dans chacun des domaines identifiés au sein du référentiel professionnel.

Les stages professionnels sont effectués sous la conduite d'un référent professionnel sur un ou deux sites qualifiants.

Chaque stage fait l'objet d'une convention entre l'établissement de formation, le stagiaire et l'organisme d'accueil. Cette convention précise les modalités de déroulement du stage, ses objectifs, les modalités d'évaluation, les noms et qualifications des référents professionnels et les modalités d'organisation du tutorat.

La présence d'une section de BTS ESF dans l'établissement implique deux types de recrutement :

- une sélection en interne pour sélectionner les étudiants du lycée Uruguay-France ;
- une sélection en externe pour traiter les candidatures sans lien avec l'établissement.

Dispositions communes aux deux types de recrutement :

- une commission associant le chef d'établissement, le responsable de formation et un professionnel CESF statue au mois d'avril sur les candidatures sur la base de critères précis ;
- en cas de contestation de la décision rendue à son égard, chaque candidat peut exercer son droit d'accès pour consulter les outils et indicateurs de l'évaluation. Mais s'agissant d'un concours et non d'un examen, les instruments de sélection (copies, résultats des tests) ne sont pas communiqués.

Le recrutement en interne :

Nous prenons en considération le désir légitime des étudiants de BTS de poursuivre leurs études dans le même établissement, soit pour des raisons pratiques (hébergement en internat ou domicile proche) soit pour des raisons pédagogiques (appréciation des méthodes, connaissance des formateurs qui interviennent parallèlement en BTS et en DCESF).

Une réunion préparatoire est organisée en décembre ou janvier de chaque année aux fins d'informer les étudiants du processus de sélection. A cette occasion, les règles suivantes sont rappelées :

- il n'y a pas de droit acquis à être admis en année préparatoire au DCESF ;
- il n'y a pas de droit acquis à effectuer sa troisième année dans le même établissement ;
- la pluralité de candidature auprès de plusieurs établissements est donc conseillée pour augmenter ses chances d'admission ;
- la sélection en interne est indépendante du recrutement extérieur ;
- Il n'est pas établi de quotas : la commission d'admission apprécie souverainement le nombre de candidats admis.
- **Invitation à la journée Porte ouvertes le 07 Mars 2020 de 9 h 30 à 12 h 00**
-

Dossier de candidature est à télécharger sur le site du lycée : <http://www.uruguayfrance.fr/wp/>

Le recrutement externe :

- Le dossier de candidature est à télécharger sur le site lycée : <http://www.uruguayfrance.fr/wp/>.
- **Invitation à la journée Porte ouvertes le 07 Mars 2020 de 9 h 30 à 12 h 00**

PROCESSUS DE SELECTION

Examen des dossiers de candidature

L'ensemble des dossiers est examiné durant la seconde quinzaine de mars. Chaque candidat est informé individuellement par mail ou par courrier pour une convocation aux épreuves de sélection.

Convocation des candidats présélectionnés à un entretien et/ou une épreuve écrite

Les candidats présélectionnés sont convoqués au cours de la fin du mois de mars ou début avril. Ils peuvent être convoqués à un ou plusieurs des épreuves de sélection suivantes :

- un entretien individuel
- un entretien de groupe
- une épreuve écrite

Lors des entretiens, les valeurs de la formation, sous-tendues par la charte, constituent un cadre de référence pertinent qui permet à l'étudiant d'auto évaluer sa motivation personnelle et au centre de formation d'évaluer le rapport à l'éthique des candidats à l'admission.

La commission d'admission

En référence à l'article D. 451-28-5., par Décret n°2018-734 du 22 août 2018 - art. 1 l'admission dans la formation est prononcée par le directeur d'établissement après avis de la commission d'admission. La commission se réunit pour étudier les dossiers de candidature en vue d'établir la liste des candidats admis à entrer en formation. Elle prend en compte les éléments figurant dans le dossier de candidature complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

La décision de la Commission d'admission est communiquée à chaque candidat durant le mois d'Avril par mail ou par courrier.